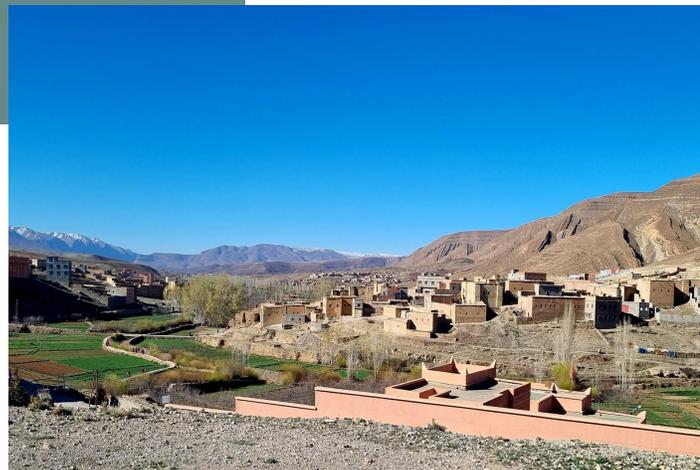


CONTEXTUALISATION

Le présent diagnostic a été réalisé dans les oasis de M'semrir-Tilmi en 2022. Il s'agit d'un diagnostic territorial systémique participatif rapide (DSPR), une approche qui permet une compréhension globale et intégrale du territoire et une définition des enjeux, des forces et des faiblesses liés à sa durabilité et à son développement. Il implique dans sa mise en œuvre différents acteurs et se caractérise par une double orientation, dans la mesure où il est conçu à la fois pour la formation des étudiants et pour la recherche et le développement.

METHODOLOGIE

- Le diagnostic a été réalisé en plusieurs étapes :
 - Une phase préparatoire consistant principalement en une étude bibliographique et une analyse spatiale à l'aide de Google Earth, a permis une première exploration de la zone d'étude.
 - Un diagnostic global de la zone, comprenant un atelier de cadrage avec l'ORMVA, et des entretiens avec différents acteurs pour avoir une compréhension globale du territoire et identifier ses enjeux majeurs. Cette phase se termine par un atelier de restitution avec les agriculteurs pour partager et discuter avec eux les premiers résultats du diagnostic.
 - Un diagnostic thématique, qui commence par une réflexion autour des enjeux et une reformulation des thématiques de travail qui serviront de points d'entrée pour approfondir la compréhension du territoire.
 - Une synthèse de l'ensemble des données collectées et la rédaction du rapport de diagnostic.



RESULTATS

- Trois territoires de vie ont été identifiés : M'semrir, Oussikiss, et Ait Marghad.
- La zone d'étude est traversée par l'oued Dadés et l'oued Oussikis et leurs affluents. De part et d'autre de ces oueds s'étendent des terres agricoles, à côté desquelles la population locale construit ses habit



Figure : Territoire de vie d'Oussikis-Taadadate

- Le territoire d'étude a changé au fil du temps, marqué par une évolution des capitaux et des stratégies des moyens d'existence de la population locale (développement du pommier, diminution de la transhumance, augmentation de la migration, installation des réseaux d'eau potable et d'électricité, augmentation de la fréquence des sécheresses...).

- Les principaux enjeux identifiés par le diagnostic territorial sont :
 - **Enjeu autour de l'eau** : augmentation de la demande en eau avec l'orientation vers la culture du pommier et l'extension des terres agricoles, tandis que l'offre en eau devient de plus en plus vulnérable au changement climatique.
 - **Enjeu autour du foncier** : exiguïté des terres agricoles et dominance du morcellement des parcelles, et tendance récente, portée par des initiatives individuelles, d'exploitation des terres collectives à des fins agricoles.
 - **Enjeu autour de l'élevage** : élevage transhumant est en difficulté, confronté au changement climatique qui réduit la productivité des parcours, et aux changements socio-économiques qui perturbent sa transmission et sa durabilité.
 - **Enjeu autour de l'attractivité du territoire** : migration importante de jeunes face au manque d'opportunités de travail et à la recherche de meilleures conditions de vie.
- Ces enjeux ont été reformulés en trois thématiques :
 - Adaptation des exploitations rurales face aux contraintes du territoire.
 - Formes d'adaptation des éleveurs face aux aléas climatiques
 - La gestion de l'eau et du foncier en relation avec la durabilité des exploitations rurales.
- Le diagnostic thématique a permis d'arriver aux résultats suivants :
 - La majorité des exploitations agricoles sont peu viables économiquement en raisons d'un certain nombre de contraintes, principalement celles liées à l'eau et au foncier.
 - Diminution progressive de la mobilité des éleveurs, accompagnée d'un changement de race (du Saghro au Timehdit puis au D'man au fur et à mesure de la sédentarisation des éleveurs) et d'une augmentation de la dépendance des éleveurs à l'égard de la complémentation.
 - L'eau d'irrigation est gérée selon des règles coutumières, qui définissent le droit d'accès à l'eau et gèrent les pénuries d'eau par la mise en œuvre de tours d'eau entre les ayants droit.
 - Hétérogénéité amont-aval en termes de disponibilité de l'eau et des terres, avec plus d'eau disponible en amont et plus de terres agricoles en aval. Cette situation s'explique par des facteurs naturels et historiques.
 - Le prix des terres agricoles est déterminé par : la distance par rapport à l'Oued, la position par rapport à l'amont, la distance par rapport aux seguias et la nature du sol.
 - Adaptation des exploitations agricoles pour faire face aux contraintes liées au foncier et à l'eau : diversification des revenus, association de polyculture et d'élevage, construction d'extensions agricoles, achat de terres en aval par les agriculteurs en amont, exploitation des terres héritées par un seul frère pour contourner le problème du morcellement.